



**HAL**  
open science

## Le modèle territorial rennais à l'épreuve de ses images

Isabelle Grudet

► **To cite this version:**

Isabelle Grudet. Le modèle territorial rennais à l'épreuve de ses images. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2008, Cultures visuelles de l'urbain contemporain, 11, pp.95-112. hal-02866252

**HAL Id: hal-02866252**

**<https://hal.science/hal-02866252>**

Submitted on 12 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# LE MODÈLE TERRITORIAL RENNAIS À L'ÉPREUVE DE SES IMAGES

Isabelle Grudet

Ingénieure de recherche, LET, ENSA Paris-La Villette

Cet article propose de discuter de l'hypothèse d'une "crise figurative" récemment développée par Michel Lussault dans le chapitre "De la ville à l'urbain" de *L'homme spatial* (Lussault, 2007, p. 267-300). Devant le phénomène de l'éclatement de l'espace urbain, celui-ci considère que les acteurs de l'aménagement n'ont pas réussi à inventer les outils adéquats et qu'ils restent prisonniers d'une "imagerie de la ville classique". Inversement, on trouverait dans l'art contemporain, le cinéma et la télévision des représentations prenant en compte les discontinuités spatiales, l'absence de repères, voire le chaos de l'espace contemporain.

Si l'idée d'une persistance dans les milieux de l'aménagement d'une culture visuelle de l'ordre me paraît juste, la qualification de crise me semble focaliser exagérément sur un échec et occulter des tentatives d'élaboration de représentation de la ville étalée (porteuses, il est vrai, d'une vision ordonnée de celle-ci). En focalisant sur le processus d'élaboration de ces images, en les regardant non comme des figures achevées mais en tant que *work in progress*, en les envisageant comme des étapes dans une histoire locale de l'aménagement à l'échelle de quelques décennies, je cherche ici à montrer le souci qu'ont certains acteurs de l'aménagement, notamment les paysagistes, d'être en phase avec le phénomène de l'étalement urbain.

L'enquête présentée ici s'appuie sur une observation de moments de discussion concernant les représentations du territoire (expressions, concepts opératoires, images iconiques) et regroupant plusieurs acteurs (élus, concepteurs, techniciens territoriaux). Cette approche pragmatique des images s'appuie sur une analyse de leur structure ainsi que des contextes dans lesquelles elles font sens. Cette analyse prend en compte les objectifs politiques et communicationnels des élus – dont Michel Lussault a bien montré l'importance dans la fabrication des images de projet – mais aussi des intentions de projet et des cultures professionnelles qui se combinent ou s'affrontent au sein du groupe. Elle prend pour terrain un travail opérationnel mené par des étudiants en paysage pour le compte de Rennes

## Métropole et piloté par trois élus et consistant dans le bilan des orientations

1 G. Derrien, S. Ferracci, G. Vallé, *Rennes métropole : bilan paysage-urbanisme et orientations possibles pour une trame paysagère*, Atelier pédagogique régional dirigé par Bertrand Folléa, ENSP/Rennes Métropole, Versailles/Rennes, 2004.

2 Ce SCOT concerne le territoire de quatre communautés de communes (Val d'Ille, Pays de Châteaugiron, Pays de Liffré et Pays d'Aubigné) associé à celui d'une communauté d'agglomération, Rennes Métropole.

3 Cet article s'appuie sur une étude de terrain menée dans le cadre d'une recherche comparative concernant les images, verbales et iconiques visant à représenter l'espace. Les deux autres terrains d'étude étaient situés à Montreuil et à Toulouse. Cf. Chapel, Grudet, Mandoul, 2007, p. 111-122.

paysagères du schéma directeur de 1994<sup>1</sup>. Menée en 2004, cette étude visait à revoir les concepts opératoires utilisés dix ans plus tôt, eu égard aux évolutions du territoire couvert par le Pays de Rennes dont le SCOT était alors en cours d'élaboration<sup>2</sup>. Le regard rétrospectif porté collectivement sur les expressions, concepts et images utilisées auparavant a permis d'étudier les processus d'élaboration des images sur la durée et de repérer des déplacements de sens et d'objectifs ainsi que des changements d'expression<sup>3</sup>.

Dans la première partie, nous présenterons les évolutions du "modèle territorial" rennais en comparant le schéma directeur et le *Projet de paysage* des années quatre-vingt-dix avec l'étude effectuée en 2004 ; évolutions qui montrent un éloignement du modèle de la ville classique. Nous les aborderons dans la seconde partie comme une prise en compte du phénomène de l'étalement urbain, en voyant comment la construction de nouvelles images prenant acte de ce phénomène sont élaborées dans le cadre d'un travail de formulation du discours politique.

## L'ÉLOIGNEMENT DE L'IMAGERIE DE LA VILLE CLASSIQUE

### Le modèle territorial rennais

La mise en place du schéma directeur du district de Rennes est considérée comme l'une des expériences françaises les plus intéressantes des années quatre-vingt-dix. Dans le milieu de l'aménagement français, celle-ci a valeur de modèle, en particulier en raison de la préservation des "territoires agricoles et *coulées vertes* entre les bourgs qui se densifient pour créer des pôles secondaires."<sup>4</sup> La question du paysage

4 A. Masbouni, in "Rennes : de la planification au projet ...", *Projet urbain*, n° 12, février 1998, p. 3 ; voir aussi P. Ingallina, *Le projet urbain*, Paris, PUF, 2001, p. 56-69.

a joué un rôle moteur dans l'élaboration de ce schéma directeur. Celui-ci a notamment été construit à partir d'une étude sur le paysage élaborée deux ans plus tôt

et effectuée par un paysagiste et par l'agence d'urbanisme locale (Audiar). Cette étude a été diffusée au grand public par le biais d'une plaquette largement illustrée<sup>5</sup>.

5 Rennes District, Audiard, Diren Bretagne, *Projet de paysage. 20 propositions pour l'agglomération rennaise*, 1992, np.

Ce moment a modifié la perception que certains acteurs locaux avaient de leur territoire. Un témoin de cette époque, aujourd'hui vice-président de Rennes

Métropole, nous a dit combien les premières analyses du paysage de l'agglomération rennaise avaient compté dans sa perception du territoire : une maquette de l'ensemble de l'agglomération élaborée par un paysagiste lui a permis de "voir"

le village dont il était le maire comme un élément à l'intérieur de l'ensemble constitué par l'agglomération, d'en comprendre les limites, la topographie.

Dans le schéma directeur comme dans le *Projet de paysage*, l'"équilibre ville-campagne" est présenté comme le modèle de développement de l'agglomération rennais. En terme de communication politique, ce schéma permet d'exprimer un idéal de justice, de montrer que l'on accorde le même intérêt aux habitants des villes qu'à ceux de la campagne. On peut y voir la construction du modèle territorial rennais pour reprendre l'expression de Michel Lussault [Lussault, 1998, p. 45-53]. Celui-ci qualifie ainsi l'espace qui est désigné aux habitants comme étant l'espace tel qu'il est fabriqué par la politique municipale. Ce modèle territorial permet de faire appréhender aux habitants la ville comme une totalité ordonnée, agencée par l'agir urbanistique.

Notre enquête se situe dix ans après l'élaboration du schéma directeur et au moment de la préparation du schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes, nouvelle échelle d'intervention du modèle territorial. Comme un emblème ou bien comme une carte, il peut permettre d'appuyer les prétentions de la nouvelle institution à gouverner ce territoire<sup>6</sup>. Il peut également servir à masquer les confusions engendrées par le passage d'une institution à une autre, les changements d'échelle de travail comme d'équipe que ce changement engendre. Marcel Roncayolo a repéré un jeu entre l'institution et la symbolique urbaine: "le territoire urbain perd de sa netteté géographique et de sa clarté administrative alors que la symbolique urbaine, l'image fabriquée, devient étendard de ralliement" (cité par Lussault, 1998). Nous verrons que le schéma de 1994 est très présent dans la conscience de ces acteurs, en même temps chargés de le faire évoluer.

<sup>6</sup> Sur les rapports entre la carte et le pouvoir voir B. Harley, "Cartes, savoir et pouvoir", in *Le pouvoir des cartes, Brian Harley et la cartographie*, textes édités par Peter Gould et Antoine Bailly, Paris, Anthropos, 1995, p. 19-51.

### L'énonciation de l'étalement urbain

Penchons-nous tout d'abord sur le travail d'élaboration des expressions et le choix des concepts descriptifs ou opératoires à propos des espaces à l'échelle de l'agglomération. Dans cette étude se sont dégagées des images verbales renvoyant à la forme générale constituée par l'ensemble des espaces non bâtis et des images abordant certains d'entre-eux. Parmi les premières, on a constaté l'occurrence des expressions "ceinture verte", "ville territoire", "ville polycentrique" et "ville archipel". Sans poser de définition *a priori* de ces images récurrentes dans la littérature spécialisée, observons-en les usages. Quelle attitude les différents acteurs de cette étude adoptent-ils vis-à-vis d'elles et dans quel sens les entendent-ils ?

Entre 1992 et 2004, l'expression "ceinture verte" a tendu à disparaître pour être remplacée par "ville archipel". Ce déplacement est-il le signe d'un changement de

vision du territoire et de son développement ou bien d'un sentiment d'inadéquation par rapport au réel? La gêne semble provenir aussi bien de l'aspect opératoire que de l'aspect descriptif de la formule. Celle-ci laisse en effet supposer la présence d'un espace vert qui entourerait la ville de Rennes. Or, comme le fait remarquer un technicien de l'agence d'urbanisme, s'il existe quelque chose qui entoure celle-ci, c'est la rocade: "Dans d'autres régions, nous dit-il, la ceinture verte est plus lisible qu'à Rennes. Je suis assez sceptique. La ceinture existe avec la rocade". Travaillant depuis peu à Rennes, ce technicien nous a raconté son étonnement face à l'utilisation de cette expression en raison de son inadéquation pour décrire le territoire. Il ne "voyait" pas de "ceinture verte" à Rennes.

Dans le schéma directeur et dans le projet de paysage, la notion de "ceinture" est en effet utilisée en association avec les termes d'"anneau" et de "rocares". Le vert et les voies sont en quelque sorte assimilés par le biais de leur fonction de limites et de lien entre des espaces de différentes dimensions. Le nom "ceinture" rappelle la circularité de cet espace en même temps que la linéarité de la route; l'adjectif "vert" rappelle la "campagne bocagère". Cette définition est conforme à l'acception commune attestée par le dictionnaire. L'utilisation du terme de ceinture pour désigner "ce qui entoure", et de "ceinture verte" pour désigner "les espaces qui entourent la ville", est en effet attestée par un dictionnaire de langue comme le Petit Robert. On a également pu constater l'occurrence de l'expression "ceintures vertes", au pluriel. On retrouve ce pluriel dans un article concernant la charte paysagère de la route Rennes-Saint Briec: "Conforter les ceintures vertes de Rennes et des communes limitrophes". L'agglomération rennaise doit garder sa configuration originale. Celle-ci se caractérise par une rupture franche entre le paysage urbain et le paysage rural, avec une ville-centre dense, délimitée par un anneau de rocares et une constellation de petites

7 B. Bourget, A. Bineau, "Routes, bocage, paysage... conjugaison rennaise", *Les Cahiers de l'I.A.U.R.I.F.*, n° 112, décembre 1995, p. 57-76

villes indépendantes?'

L'espace entourant la ville de Rennes est ici clairement mis en parallèle avec celui qui entoure chacune des "petites villes", faisant ainsi apparaître un ensemble de ceintures. C'est précisément cette acception que défend un élu qui avait participé à la construction du *Projet de paysage* comme du schéma directeur. "J'ai proposé le pluriel pour le mot "ceinture verte", nous dit-il, c'est cohérent avec l'idée d'archipel". Dans son esprit, les notions de "ceintures vertes" et de "ville archipel" sont équivalentes, ces expressions sont susceptibles de désigner les mêmes schémas.

On peut penser qu'à un moment donné l'expression de "ceintures vertes" a été utilisée à Rennes pour désigner ces espaces entourant les bourgs et que cette définition a été perdue au fur et à mesure de la transformation des équipes qui ont travaillé sur l'aménagement à Rennes. L'occurrence aussi fréquente que le rejet de

cette expression pourrait être la trace aussi bien de difficultés d'énonciation antérieures, d'hésitations pour trouver la bonne formule et pour rédiger la bonne définition, que de la complexité qu'il y a à transmettre l'héritage des débats qui ont présidé à la construction d'un modèle territorial. Plutôt que d'analyser ce phénomène comme le signe d'un dysfonctionnement dans la transmission du savoir et du vocabulaire, on peut aussi regarder le travail des différentes équipes qui se sont succédées comme un processus en évolution.

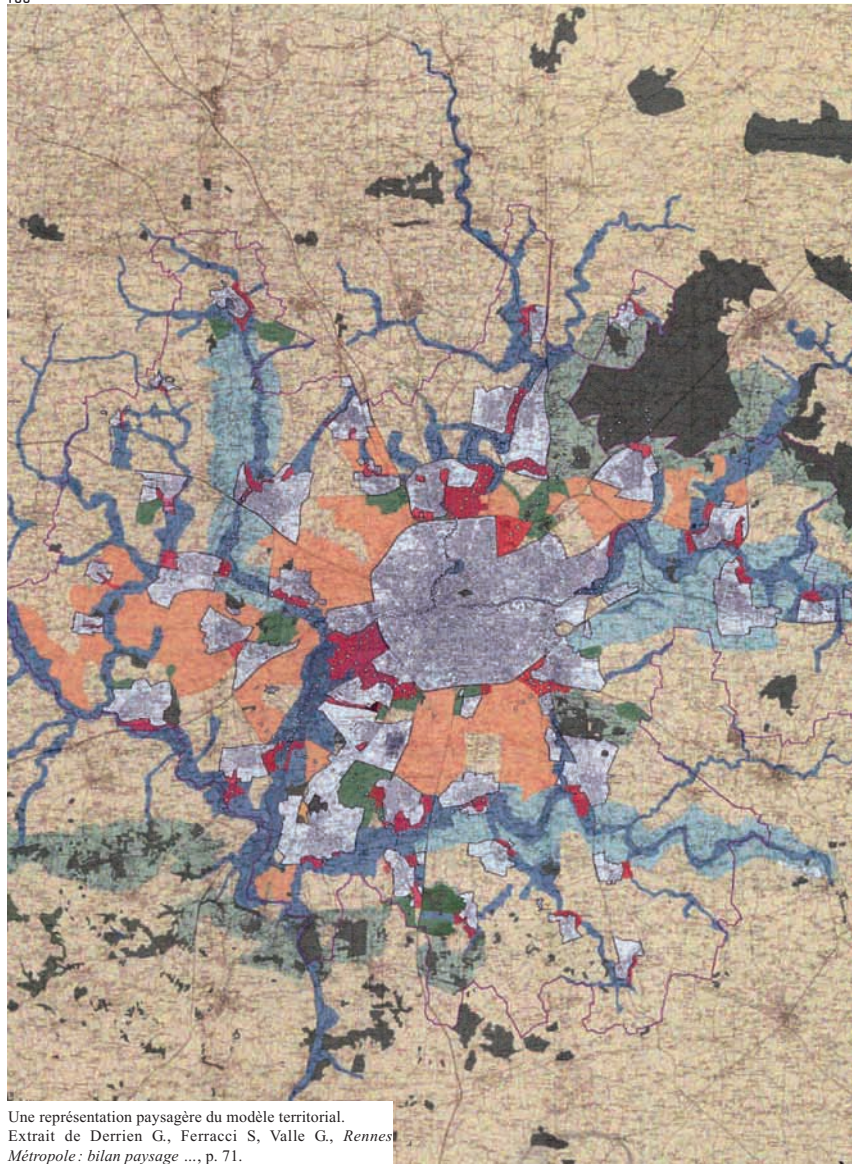
### La figuration de l'étalement urbain

En se penchant sur l'évolution des images iconiques, on voit que celles des années quatre-vingt-dix et celles des années deux-mille vont dans le sens des images verbales. Les images iconiques attestent d'un éloignement de l'image de la ville classique que la "ceinture verte" marquée par la rocade servait à maintenir à l'intérieur de murs virtuels, et que l'expression de "ville archipel" a fait exploser.

La comparaison de la vue de synthèse produite par les paysagistes [cf. p. 100] avec la carte de synthèse du schéma directeur de 1994 [cf. p. 101], prend en effet acte de la perte d'importance de la notion de "ceinture" dans la vision locale du territoire, même si ces deux images sont de natures différentes, l'une étant un document contractuel issu d'un processus particulier et construit à partir d'une codification abstraite, l'autre rendant tangible l'espace géographique.

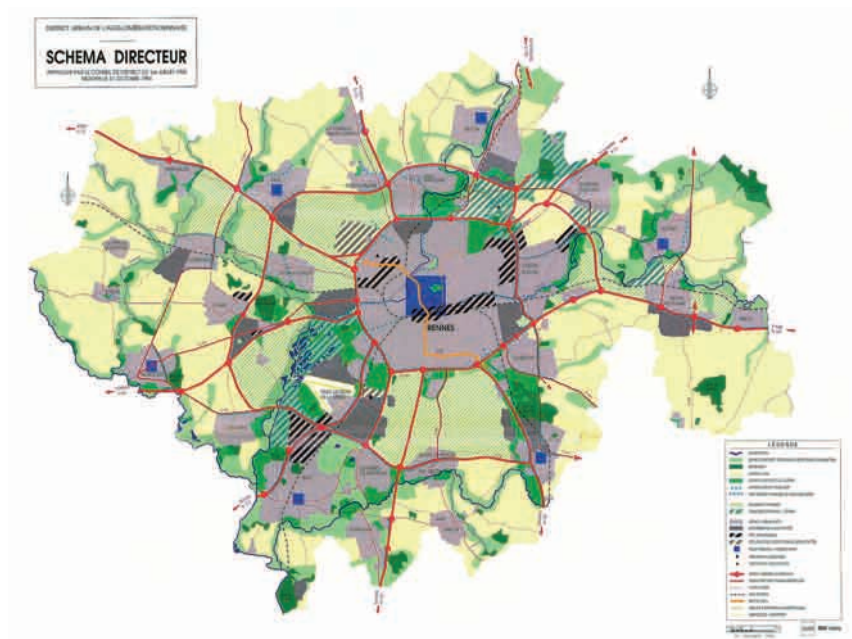
Malgré cette différence, on observe une inversion de hiérarchie entre les voies (trait rouge épais dans le schéma directeur, fond de plan dans la plaquette) et les cours d'eau (trait bleu plus fin et zone d'inondation devenus bande plus ou moins large reprenant directement les zones filtrantes, dans certains cas encore élargie avec les limites des vallées, et nombre plus important de cours d'eau). Les routes, extrêmement visibles sur le schéma directeur, ne sont plus soulignées dans l'esquisse. On voit que les paysagistes ont fait disparaître l'image de la ceinture. Il semble que l'on soit passé, d'une image iconique à l'autre, de la représentation de l'image verbale de la "ceinture verte", image reposant sur la représentation de la rocade reliant des bourgs à la périphérie de la ville centre, à celle de l'image "ville territoire", dans laquelle le liant entre les espaces bâtis est basé sur une somme d'éléments constitutifs du paysage. Ce fait n'a pas échappé à l'architecte-urbaniste de l'Audiar: "Quand on met le schéma directeur en face, quelle évolution ! Certaines choses ressortent fortement mais l'idée de ceinture verte disparaît".

De plus, la hiérarchie entre ville et campagne a disparu. La ville comme les bourgs ont tendance à disparaître : ce sont les seuls éléments qui ne sont pas mis en couleurs. Le reste, le "vert" ou la "campagne" est au contraire décliné en tout un ensemble d'éléments et de couleurs variées : orange, bleu, jaune, vert clair, vert



Une représentation paysagère du modèle territorial.  
Extrait de Derrien G., Ferracci S, Valle G., *Rennes  
Métropole : bilan paysage ...*, p. 71.





La représentation du schéma directeur de 1994.

foncé, rouge. Les couleurs se sont multipliées depuis le schéma directeur de 1994. En conséquence, la hiérarchie entre la ville-centre et les bourgs devient moins lisible. De plus, les communes ne sont plus reliées, comme par le fil d'un collier, le long de la rocade, mais semblent disséminées, de manière aléatoire, sur un territoire aux limites indéfinies. Des liens apparaissent par contre grâce aux rivières, parcs et autres éléments constitutifs de cette campagne, désormais complexe. Ils ne forment évidemment pas de "ceinture" mais semblent servir de force centrifuge, faisant de ce territoire un espace d'un seul tenant. Ensuite, contrairement à la carte du schéma directeur, le périmètre administratif est en décalage avec les surfaces mises en couleur, Rennes se fonde dans un territoire dont les limites sont dans le hors-champ de la carte, de même que les fleuves continuent leur chemin jusqu'à la mer, par-delà le cadre de la carte. Cette image représente donc le schéma de l'agglomération, corrigé dans son principe par rapport au schéma directeur antérieur par une moindre importance apportée aux voies et au poids de la ville centre.

## ENTRE RÉALITÉ ET COMMUNICATION

### L'affinement de la représentation

Si l'on considère que le modèle territorial "est tout autant actuel – car il constitue une image d'un état spatial existant [...] – que virtuel, car il met aussi [...] en scène la possible géographie euphorique de la citée exhaussée par la praxis" (Lussault, 1998, p. 48) on peut dire qu'il y a à la fois évolution du modèle et affinement de l'image par rapport au réel.

Un des aspects qui nous intéresse particulièrement ici est en effet le rapport que les images entretiennent avec la réalité. Bien que les images maniées par les acteurs de l'aménagement ne visent pas à représenter avec exactitude le réel mais à définir un projet, on peut rapprocher cette opération de celle consistant à représenter le territoire. D'une part, en reconfigurant le territoire, le projet en conserve bien des éléments repérables dans l'image. D'autre part, le travail du cartographe peut être assimilé à un acte de création du territoire, comme l'a montré Jean-Marc Besse (2001). Cet aspect réaliste des images est abordé ici à partir de l'analyse des représentations à visée documentaire effectuée par l'historien de l'art Ernest Gombrich dans *L'art et l'illusion* (2002, p. 55-77). Celui-ci étudie la filiation d'images sur des durées assez longues et les envisage comme "le résultat d'un long processus, au cours duquel ont été utilisées tour à tour des représentations schématiques et des corrections".

Du point de vue du rapport à la réalité, on peut parler d'un processus d'affinement progressif de la représentation. Les images antérieures jouent un grand rôle et



c'est en les utilisant comme point de départ que de nouvelles images se forment. La suite des images verbales - entamée avec "ceinture verte", image familière et courante, porteuse du modèle de la ville, évoluant en "ceintures vertes" (à Rennes, en raison de sa configuration particulière) puis, suite à un flou s'emparant de la distinction entre le singulier et le pluriel, en "ville archipel" - pourrait servir d'exemple à ce principe énoncé par Ernst Gombrich : "ce qui est connu et familier reste toujours le point de départ de la représentation de l'inhabituel". Dans une première étape, une expression courante est utilisée pour décrire un espace qui ne correspond pas vraiment au schéma généralement associé à celle-ci. L'emploi du pluriel sert à expliciter l'écart qui existe entre le schéma et la réalité. À l'étape suivante, un terme jugé plus conforme à la configuration locale est utilisé.

Les images iconiques montrent parallèlement un processus d'affinement du rapport au réel. La vue de synthèse fait écho à une autre image diffusée en 1992. Il s'agit d'une illustration panoramique du *Projet de paysage* (cf. ci-dessus), destinée à un large public. En relation à celle-ci, la vue de synthèse se présente comme une correction visant à plus de précision. La comparaison de la vue de synthèse produite par les paysagistes (cf. p. 100) avec celle du *Projet de paysage* permet d'appuyer l'idée que le travail des paysagistes visait à reproduire de manière plus exacte l'agglomération rennaise que l'image précédente, confortant ainsi la légitimité du schéma territorial.

En effet, la première image utilise un registre symbolique pour représenter le rapport entre la ville centre, les villages périphériques et le bocage. La configuration générale reprend des éléments propres à l'agglomération rennaise, on peut reconnaître la forêt de Rennes, l'Ille et la Vilaine, les grandes voies. Le bocage est symbolisé par des champs et les bourgs par des églises au milieu

de la ville, évoluant en "ceintures vertes" (à Rennes, en raison de sa configuration particulière) puis, suite à un flou s'emparant de la distinction entre le singulier et le pluriel, en "ville archipel" - pourrait servir d'exemple à ce principe énoncé par Ernst Gombrich : "ce qui est connu et familier reste toujours le point de départ de la représentation de l'inhabituel". Dans une première étape, une expression courante est utilisée pour décrire un espace qui ne correspond pas vraiment au schéma généralement associé à celle-ci. L'emploi du pluriel sert à expliciter l'écart qui existe entre le schéma et la réalité. À l'étape suivante, un terme jugé plus conforme à la configuration locale est utilisé.

Une représentation "inexacte" du modèle territorial, extrait de Rennes District, DIREN Bretagne, *Projet de paysage* ..., np.

de quelques îlots, avec des déformations d'échelle et sans souci de position précise par rapport au territoire. Or cette vue à vol d'oiseau qui symbolise l'idée d'équilibre ville-campagne a un caractère caricatural assumé par les auteurs comme le montre le commentaire suivant : "Cette illustration panoramique ne prétend ni à l'exactitude ni à l'exhaustivité. Elle permet toutefois grâce à un parti pris symbolique d'appréhender les paysages qui font l'agglomération".

Les éléments sélectionnés comme étant importants sont retenus, ordonnées les uns par rapport aux autres en relation avec la disposition dans la réalité mais chaque élément en lui-même est largement inexact. Si l'on s'appuie sur le repérage des modèles de ressemblances distingués par Philippe Boudon et Frédéric Pousin (1988, p. 36-57), on se retrouve dans le deuxième type de ressemblance : le premier type porte sur les parties de l'objet construit, le deuxième sur l'ensemble et fonctionne dans l'ordre de la mémoire, le troisième est lié aux champs d'expérience de l'observateur et fonctionne dans l'ordre de l'imaginaire.

Inversement, la commande d'une carte de synthèse adressée à des paysagistes impliquait une représentation précise en termes géographiques qui supposait un rapport direct entre l'espace réel et le dessin. Cette recherche d'exactitude, de ressemblance, a été un souci pour les paysagistes tout au long de ce travail. Ce qui était appelé "carte de synthèse" par les membres du groupe de pilotage est dénommé dans le rapport final "Esquisse de trame paysagère proposée", multipliant à l'envi les précautions verbales : les choix de projet ne sont que des "propositions" pour établir une trame, qui n'est qu'une "esquisse". Ces mises en garde reflètent les angoisses qui ont saisi les paysagistes – étudiants rappelons-le et contraints à inscrire leur travail dans le calendrier universitaire –, leur difficulté à tenir l'équilibre entre "la ressemblance portant sur les parties de l'objet construit" et la figure de modèle qui donnait le sens à cette carte de synthèse.

### **L'antichambre du discours politique**

Parler d'une plus grande adéquation entre le modèle territorial, sous ses formes verbales ou iconiques, avec le réel ne doit pas faire oublier que l'adéquation au réel a des enjeux communicationnels. Une image précise est plus crédible. Mais elle peut aussi engager de manière précipitée et froisser certains récepteurs. L'observation des réunions de travail a bien montré à quel point les élus se plaçaient dans la perspective de la construction de leur discours politique. Toute la réflexion sur le choix des mots et des visuels avait beau avoir lieu sans la présence des habitants, ceux-ci étaient constamment présents en tant que destinataires du discours des hommes politiques.

En témoigne une discussion à propos du concept des "isolements paysage" présent dans le schéma directeur de 1994. Il sert à définir des "espaces agricoles qui permettent de préserver de façon durable et de valoriser la perception monumentale de Rennes sur les axes routiers"<sup>8</sup>.

Une gêne entourait cette expression et les paysagistes en ont proposé une autre, "espaces de respiration", qui, à son tour, a été mal perçue. Nous rapportons l'échange :

<sup>8</sup> Rennes District, Audiar, *Rapport de présentation du Schéma directeur approuvé par le conseil de district le 1<sup>er</sup> juillet 1994 modifié le 21 octobre 1994*, 1994, p. 34.

Paysagiste *"Nous proposons de nouveaux termes pour remplacer des termes qui nous semblent réducteurs. Nous proposons de remplacer isolement paysage par espace agricole de respiration."*

Elu (vice-président de Rennes Métropole délégué à l'environnement et aux réserves foncières) *"Ce sont les espaces irréductibles. Le Saint Emilion de Rennes. Mais pour ce terme de respiration... je me demande s'il ne risque pas d'être mal perçu. Il semble indiquer que l'on ne respire pas dans Rennes-centre."*

Paysagiste *"C'est intéressant."*

Elu *"Les espaces agricoles, ce sont aussi des gens. Les agriculteurs ne sont pas seulement là pour faire respirer les gens."*

Paysagiste *"C'est un concept fort. Le travail a été guidé par l'idée de polycentrisme. Ce système est volontariste, il faut des concepts forts pour contrer les processus spontanés. L'expression isolements paysage n'est pas positive."*

Elu *"Vu du côté de la ville, vous avez raison. Mais si l'on se met du côté de l'agriculteur..."*

{...}

Elu *"Je suis d'accord pour enlever isolements paysage mais l'agriculture... je préfère espace agricole de construction..."*

Paysagiste *"Oui, il faut réfléchir sur ce thème."*

Elu (vice-président de Rennes Métropole délégué aux formes urbaines) *"Remplacer isolements paysage par espaces de respiration est une bonne idée, mais il faut la revoir..."*

{...}

Elu *"C'est bien, on est arrivé à hiérarchiser les choses...Mais il y a quand même ce truc de la respiration... Moi, je dirais simplement agriculture périurbaine."*

Paysagiste *"Oui, mais à quoi renvoie le terme de périurbain?"*

Elu (Vice-président de Rennes Métropole délégué à l'environnement et aux réserves foncières) *"Et pourquoi pas espace agricole urbain. Cela permet de ne pas faire apparaître les agriculteurs comme les derniers des Mohicans..."*

Le terme finalement choisi vient d'apparaître, sous une forme légèrement différente dans les propos d'un élu, agronome de formation, qui emploie l'expression "espace agricole urbain" avant que n'émerge "espace urbain agricole". La valeur performative de l'image, sa capacité à provoquer des actions a été un argument utilisé par les élus. L'un d'eux a justifié sa préférence pour l'image "espace agricole urbain" en disant qu'elle était susceptible de créer un choc aussi bien chez les agriculteurs que chez les urbains et que ce choc pousserait à l'action. De manière générale, on a pu observer une peur du quiproquo de la part des élus, la crainte d'heurter la susceptibilité de l'électeur, sa propension à se sentir victime d'une injustice, d'une mauvaise considération. Il s'agit de se mettre à la portée de l'électeur en lui proposant des images verbales qu'il est susceptible de comprendre. C'est avec cet argument qu'un élu a défendu l'expression de "ceintures vertes", dont une enquête avait montré qu'elle était appréciée d'un large public.

### **Valoriser les espaces, donner des exemples locaux**

Le choix d'une dénomination politiquement correcte va de pair avec l'apport d'exemples compréhensibles. Observons ce processus avec les échanges autour de la notion de "parc urbain".

Pour le futur SCOT, les paysagistes ont proposé la notion de "parc urbain" aux acteurs locaux. Cette expression de "parc urbain" est bien entendu largement répandue. L'idée est de l'employer pour désigner des "parcs" de différentes tailles. La notion est déplacée de l'échelle de la ville dense à celle de la ville territoire et permet de donner une valeur ajoutée à celle-ci. En définissant ce concept opératoire dans leur étude, les paysagistes ont pris soin d'évoquer des lieux locaux. La définition qui est donnée se sert de la culture locale, elle est construite à partir d'exemples. "L'idée de parc urbain désigne, dans un sens très large, tout espace vert non-bâti inscrit dans le tissu urbain.[...] La nature même des parcs urbains importe peu et peut être fort variée : de l'espace à gestion naturelle comme au sud de Noyal-Chatillon-sur-Seiche au classique square de quartier. [...] Espaces verts urbains de proximité, promenade quotidienne se devant d'être en rapport avec l'entité naturelle dont ils font partie, ils deviennent, le week-end venu, les véritables portes d'entrée et de sortie des villes par circulations douces. Nous pourrions citer en exemple le parc urbain en centre-ville de Pacé, qui s'inscrit dans la continuité de la vallée de la Flume et ouvre la ville vers le grand espace naturel du nord..." (Derrien, Ferracci, Vallé, 2004, p. 62)

On voit ici un travail effectué par les paysagistes : la mise à la portée du groupe local, à travers son actualisation dans la géographie rennaise, d'une notion qui

a fait ses preuves ailleurs. La communication doit en effet passer entre acteurs, avec le grand public comme à travers les pièges du discours politique. La compétence qui est exercée ici par le paysagiste est basée sur son expérience de différentes situations communicationnelles, sa capacité à adapter le vocabulaire à la géographie locale.

Nous retrouvons ici la différence entre le texte de la définition qui porte sur un signe de la langue – un nom – ou sur une chose du réel – un espace en ce qui nous

concerne [Rey-Debove, 1969]<sup>9</sup>. En définissant des concepts, les paysagistes ne construisent pas des “définitions de mots”, ils ne disent pas ce que signifie le signe qu’ils emploient, l’usage qui en est fait dans

<sup>9</sup> Voir aussi I. Grudet, *La coordination et la transmission. Etude comparative de dictionnaires de l’urbanisme*, Mémoire de DEA dirigé par Yannis Tsiomis et Jean-Louis Cohen, DEA “Le projet architectural et urbain”, EAPB, 1997.

un ensemble de discours. D’ailleurs, d’une certaine manière, peu importe ce signe. Par contre, ils décrivent la chose à laquelle ce signe est susceptible de renvoyer et cette description est appuyée sur des espaces locaux, qu’ils sont capables d’identifier. Les exemples qu’ils citent sont extrêmement importants: ce sont eux qui permettent d’ancrer le vocabulaire utilisé dans la réalité locale, ce qui permet aux acteurs locaux de se l’approprier et de diffuser des exemples tangibles lors de leurs discussions avec les habitants.

### La crainte vis-à-vis des images iconiques

Le souci du destinataire habitant est particulièrement important en ce qui concerne les images iconiques. Une tentative d’illustration des concepts avec des photomontages, appelées “métaphores” par les paysagistes et destinés à illustrer des concepts du schéma directeur ont créé une certaine gêne dans le groupe de discussion. L’effet attendu était de faire réagir les élus et de leur faire préciser leurs idées. De ce point de vue – mais de ce point de vue seulement -, ces images ont été une réussite car elles ont été jugées irrecevables par le public. On remarque ici l’omniprésence du souci des élus de la réaction que le public puisse avoir vis-à-vis de ces images.

D’une manière générale, si l’on retrouve dans les images iconiques des processus similaires à ceux observés avec les images verbales, les interviews des acteurs de ce groupe de discussion ont fait apparaître une grande disparité dans le regard que les uns et les autres ont porté sur les moments de discussion sur les images iconiques. Autant les visions sur les images verbales concordent, autant l’évaluation des figures, de leur intérêt et de leur qualité divergent. Un croquis sensible présenté lors des entretiens a été apprécié par un élu qui semblait attendre surtout ce type de production du travail de paysagistes. Les autres membres du collectif n’ont pas jugé ce croquis intéressant, ni évoqué l’approche sensible comme une attente. Des vues à vol d’oiseau, malgré l’intérêt qu’y portaient

les paysagistes, ont eu peu d'écho auprès des acteurs locaux. Les avis divergent également au sein du groupe local sur le plan de synthèse. Il est par certains considéré comme incomplet, par d'autres comme en décalage avec la commande, par d'autres enfin, comme intéressant.

La focalisation sur ce terrain d'étude ne permet pas de dire si ces difficultés rencontrées autour des images iconiques proviennent des maladresses effectuées par les étudiants paysagistes ou bien d'un phénomène plus général. Mais le cadre comparatif à l'intérieur duquel cette recherche a été effectuée a permis de montrer que ces problèmes étaient récurrents et nous pouvons conclure à un fonctionnement différent du verbal et de l'iconique.

Cette étude montre un processus d'évolution des images verbales et iconiques qui s'appuie sur une prise en compte du phénomène de l'étalement urbain. L'apparition progressive de "ville archipel", le desserrement visuel et verbal de la "ceinture" montrent l'éloignement pris par les acteurs rennais rencontrés à travers ce groupe de discussion vis-à-vis du modèle de la ville compacte. On peut interpréter ce déplacement à la fois comme un changement de modèle territorial et comme le désir de coller à une réalité, celle de l'extension de Rennes. Mais la construction des images verbales et iconiques de l'étalement urbain réel ou planifié est fortement contrôlée par celle du discours que les élus souhaitent faire passer aux habitants.

L'appel à des paysagistes par un groupe d'élus de Rennes Métropole pour les études préparatoires à l'élaboration du Scot est une autre manière de s'éloigner du modèle de la ville confinée à l'intérieur d'une ceinture. Avec ces concepteurs, la représentation de la "nature" sert à faire le lien entre des parties disparates de l'agglomération, à créer une image ordonnée et cohérente de l'aire de l'agglomération. L'imagerie de la ville classique est remplacée par celle de la ville nature, les espaces chaotiques sont susceptibles de retrouver un "sens" grâce à la prise en compte des traces que l'histoire a laissés dans le sol, au potentiel donné par les rivières, les vallées, les horizons. Les outils mis en place par ces professionnels montrent qu'il est possible d'appréhender l'urbain à une échelle adéquate au phénomène de l'étalement.

Reste que les images iconiques demeurent un point de difficulté entre les différents acteurs. Les images verbales permettent l'échange entre les membres du groupe de discussion. Les images iconiques sont au contraire plus longues à produire, elles sont rétives à une appropriation commune. Il ne semble pas y avoir de culture commune des images, les compétences et les expériences des images visuelles ne sont pas identiques. Durant les transactions, les acteurs s'entendent



plus facilement sur un mot que sur une image matérialisée par un médium visuel. On peut alors penser que la crise constatée dans la mise en place de visualisations de la ville étalée repose davantage sur des difficultés propres au visuel au sein des groupes d'acteurs (les difficultés se poseraient de la même manière à propos de représentations de bâtiments par exemple) que sur des problèmes liés au phénomène de l'étalement urbain, qui serait en soi plus difficile à appréhender.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, J.-L., [1970]**  
*Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, (1960).
- BARATTUCCI, C., [2006]**  
*Urbanisations dispersées. Interprétations / Actions. France Italie 1950-2000*, Rennes, PUR.
- BENVÉNISTZ, E., [1966]**  
*Problèmes de linguistique générale*, 1 et 2, Paris, Gallimard.
- BESSE, J.-M., [2001]**  
"Cartographe, construire, inventer. Notes pour une épistémologie de la démarche de projet", *Carnets du paysage*, automne 2001, p. 126-145.
- BOUDON, Ph.,  
POUSIN, F., [1988]**  
*Figures de la conception architecturale*, Paris, Duno.
- CHAPEL, E., GRUDET, I.,  
MANDOUL, Th., [2007]**  
"Images spatiales et projet urbain", in Tsiomis Y. (dir.), *Echelles et temporalités des projets urbains*, Paris, Jean-Michel Place, p. 111-122.
- CHARAUDEAU, P., [1992]**  
*Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.  
[2005], *Le discours politique*, Paris, Vuibert.
- DERRIEN, G., FERRACCI, S.,  
VALLE, G., [2004]**  
*Rennes métropole : bilan paysage-urbanisme et orientations possibles pour une trame paysagère*, Atelier pédagogique régional dirigé par Bertrand Folléa, ENSP/Rennes Métropole, Versailles/Rennes.
- DONADIEU, P.,**  
"Entre urbanité et ruralité. La médiation paysagiste", *Les annales de la recherche urbaine*, n° 95, décembre 1999, p. 7-15.
- EVETTE, Th., [2003]**  
"La photographie d'architecture : effet réel ou effet modèle?", in Boudon Philippe (dir), *Langages singuliers et partagés de l'architecture*, Paris, L'Harmattan, p. 211-238.
- FOLLEA, B., [2003]**  
"Paysage et maîtrise de l'étalement urbain : l'exemple de l'agglomération bordelaise et de son SCOT", in *La ville étalée en perspectives*, Nîmes, p. 249-259.
- GRIN, J., [2001]**  
"La théorie des organisations et la question du langage", in Borzeix A., Fraenkel B. (eds.), *Langage et travail. Communication, cognition, action*. Paris, CNRS Éditions, p. 167-185.
- GOMBRICH, E., [2002]**  
*L'art et l'illusion*, Paris, Phaidon, (édition originale 1960).
- INGALLINA, P., [2001]**  
*Le projet urbain*, Paris, PUF.
- JAUSS, H.-R., [1978]**  
*Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard.
- LUSSAULT, M.**  
"Images (de la ville) et politique (urbaine)", *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, n°1, 1998, p. 45-53  
[2007], *L'homme spatial*, Paris, Seuil.
- MAROT, S.**  
"L'alternative du paysage", *Le Visiteur*, n°1, 1995, p. 54-81.
- PARADEISE, C.,**  
"Rhétorique professionnelle et expertise", *Sociologie du travail*, n°1, 1985, p. 17-31.
- POUSIN, F. (dir.), [2005]**  
*Figures de la ville et construction des savoirs. Architecture, urbanisme, géographie*, Paris, CNRS éditions.
- RATOUIS, O., SEGAUD, M.,**  
"De la maîtrise d'ouvrage au collectif d'énonciation : proposition pour une nouvelle approche de la production territoriale locale", *Espaces et Société*, n° 105-106, 2001, p. 127-145.
- Rennes District,  
Audiar, [1994]**  
*Rapport de présentation du Schéma directeur approuvé par le conseil de district le 1er juillet 1994 modifié le 21 octobre 1994*, 34 p.
- REY-DEBOVE, [1969]**  
"Le dictionnaire comme discours sur la chose et sur le signe", *Sémiotica*, I, 2, La Haie, Mouton.
- SÖDERSTRÖM, O., [2000]**  
*Des images pour agir. Le visuel en urbanisme*, Lausanne, Payot.
- TOUSSAINT, J.-Y.**  
"Le collectif d'énonciation de l'espace ou l'histoire des acteurs que cachait l'architecte", *Les cahiers de LAUA*, n° 3, 1995, p. 7-20.
- TSIOMIS, Y., ZIEGLER, V., [2007]**  
*Anatomie de projets urbains*, Paris, éditions de la Villette.

